

Ecole Maternelle et Primaire Immaculée Conception

21 rue Saint-Servais
32700 Lectoure
05.62.68.95.10

Chers parents,

Nous n'avons pas encore de directives pour la rentrée scolaire prochaine et l'envisageons à ce jour comme les années précédentes. Si des modifications devaient être apportées, nous vous en tiendrions informés au plus tôt. Voici quelques précisions :

RENTREE : jeudi 2 septembre

GARDERIE :

Le matin, accueil à partir de 7 h 30.

Le soir, pour les maternelles : garderie jusqu'à 18 h ; pour les CP, CE, CM : étude de 17 h 15 à 18 h (sauf le vendredi). **Afin que les départs intempestifs ne perturbent pas le travail des enfants durant le temps d'étude, si votre enfant va en étude, vous ne pourrez venir le chercher qu'à 18 h.**

L'étude et la garderie sont gratuites mais réservées aux enfants dont les parents ne peuvent se libérer à 17 h.

Le soir, qu'ils aillent à l'étude ou à la garderie, les élèves de l'Annexe ne pourront quitter la cour du collège et se rendre à l'Immaculée Conception qu'avec le rang prévu à cet effet. Si votre enfant est en classe de CM, nous lui permettons de quitter seul nos établissements avec une autorisation écrite de votre part.

L'étude et la garderie s'arrêtent à 18 h précises.

CANTINE :

Elle vous sera facturée en fin de mois en même temps que la scolarité ; pour la maternelle 4 € 05 le repas, pour le primaire : 4 € 20. Pour les familles de 3 enfants et plus, le repas est au prix de la maternelle.

Il faudra nous signaler dès la rentrée quels jours vos enfants déjeunent à la cantine.

Les repas sont fournis par la société de restauration Api. Cette année, les élèves de l'Annexe déjeuneront tous les jours à l'Immaculée

L'école fournit un goûter l'après-midi moyennant 4 € par mois pour ceux qui le désirent. Il sera facturé avec la cantine.

Chèques à l'ordre de : O.G.E.C Saint-Joseph ; une boîte aux lettres est installée à cet effet sous le cloître.

MANUELS SCOLAIRES :

L'école prête les livres aux enfants qui doivent en prendre soin ; seuls les fichiers sont facturés. Par contre, en fin d'année scolaire si un manuel est rendu abîmé ou perdu, il sera facturé pour en permettre le remplacement.

ECONOMAT :

La municipalité de Lectoure prend en charge une partie des frais de fonctionnement des classes maternelles et primaires mais seulement pour les enfants habitant Lectoure. Nous ne recevons donc rien pour les enfants des communes extérieures. Ceci nous pose quelques problèmes budgétaires.

Les parents ont à régler la contribution des familles, les fichiers, les fournitures scolaires et le goûter s'il est pris à l'école. La cotisation APEL (association des parents d'élèves) est facultative.

• La contribution des familles comprend les frais d'investissement et les frais de fonctionnement (entretien, chauffage, électricité, manuels, photocopies, cotisation à l'Enseignement Catholique...). Cette contribution est de 40 € 60 par mois pour le 1^{er} enfant, réduction de 20 % pour le 2^{ème} (32 € 50) et gratuite à partir du 3^{ème}.

- Pour les activités annexes : théâtre, cirque, cinéma, déplacements sportifs, animations diverses... nous vous demandons une participation de 10 € par enfant pour toute l'année scolaire (au lieu de 25 € les années précédentes car toutes les sorties et activités prévues l'année dernière n'ont pu avoir lieu à cause de la pandémie). Merci de faire **un chèque à part à l'ordre d'Immaculée Conception** (animations) et de le remettre à l'enseignant de votre enfant le jour de la rentrée.
- Assurance scolaire : elle est collective et comprise dans la contribution des familles.

FOURNITURES SCOLAIRES :

Une partie du matériel est à acheter par les parents (feuille jointe) ; l'autre partie est fournie par l'école et facturée sur la note d'économat.

Merci d'écrire le nom des enfants sur tout le matériel.

QUELQUES INFORMATIONS :

Les enfants doivent arriver à l'heure ; tout retard pénalise l'enfant et perturbe le travail de la classe.

L'école est fermée durant les heures de classe et l'interclasse de midi.

• **En maternelle, CP, CE, CM1 à l'Immaculée :**

- 8 h 30 pour les activités pédagogiques complémentaires s'ils sont concernés,
- 9 h pour la classe le matin et 13 h 30 pour la classe l'après-midi.

• L'entrée et la sortie se font exclusivement par la rue Saint-Gervais (porte verte).

• **En CM à l'Annexe :**

- 8 h 45 pour la classe le lundi matin ; 8 h 15 les autres jours,
- 13 h 55 pour la classe l'après-midi ; 13 h 30 le vendredi.

Dans toutes les classes, toute absence doit être signalée dès le matin par téléphone puis justifiée par écrit.

Nous ne remettons vos enfants à une autre personne qu'avec une autorisation écrite de votre part.

Les vacances ou voyages doivent être pris sur le temps des vacances scolaires. Toute sortie anticipée de fin d'année sera définitive pour l'année en cours.

Pour les dispenses de sport, nous vous demandons d'apporter un certificat médical.

- Les vêtements (vestes, pulls, manteaux...) doivent être marqués : le nom au stylo sur l'étiquette suffit.
- L'argent liquide doit être mis sous enveloppe en mentionnant le nom de l'enfant, la classe, l'objet du paiement et remis à un enseignant.
- **Lire attentivement les circulaires, les mails...**
- Veillez à ce que vos enfants n'apportent ni jouets, ni bonbons, ni bijoux, ni argent de poche à l'école. En cas de perte, l'école décline toute responsabilité. La distribution de cartes d'invitation, cadeaux... est interdite dans l'enceinte de l'établissement.
- Pour des raisons de sécurité, nous n'avons pas le droit de donner des médicaments à l'école sauf pour les cas exceptionnels pour lesquels une convention médicale (P.A.I) a été établie. Tout médicament dans le cartable est interdit.
- Vous pouvez rencontrer les enseignants tous les jours après la classe mais pour des entrevues un peu plus longues, il est préférable de prendre rendez-vous.
- Concernant les circulaires avec un coupon-réponse (sorties, photos, autorisations...) et dans un souci de bonne gestion, **chaque élève remettra son coupon à son professeur.** Pour les règlements, vous pouvez établir un chèque par famille.
- Dans le cadre du **Cycle Natation** (juin), nous cherchons des parents volontaires pour encadrer les élèves.

Au nom de toute l'équipe éducative de l'école, je vous remercie de votre confiance, de votre coopération et vous assure de nos sentiments respectueux et dévoués.

Bonnes vacances à vos enfants.

Laurence Saubestre, chef d'établissement

Pour tous les élèves, de la toute petite section de maternelle au CM2 : rentrée à 9 h à l'Immaculée Conception, rue Saint-Gervais, le jeudi 2 septembre.